

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BÂGÉ-DOMMARTIN**  
**DU JEUDI 22 FEVRIER 2024 - PROCES-VERBAL**

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 22 février à 20h08, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, Mme SOCQUET Anne-Laure, et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme NAVAS Catherine, M. ECOCHARD Nicolas, Mme GAUTHERET Marie-Pierre qui a donné pouvoir à M. BESSON Jean-Jacques, Mme ONOFRE Lia qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique et M. Gauthier SAVART qui a donné pouvoir à Mme SOCQUET Anne-Laure  
M. MERCIER Michel est nommé secrétaire de séance.

### **PRESENTATION DE L'ACTIVITE 2023 DE LA MEDIATHEQUE**

Présentation par les membres (agent, bénévole et élu) de la Médiathèque.

Le rapport d'activités 2023 a été réalisé par la responsable de la médiathèque et l'adjointe du patrimoine. La lecture est faite par l'adjointe du patrimoine et une bénévole (Louisette RABEYRIN).

#### Partie 1 : les prêts et heures d'ouverture

A la médiathèque, pour une ouverture au public de 13h30 par semaine, nous avons prêté 27843 documents contre 28499 en 2022.

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque ne reste ouverte au public que 7h par semaine (mercredi après-midi et samedi matin).

A la bibliothèque de Dommartin, 3570 documents ont été empruntés pour 3h d'ouverture par semaine au public et 1h30 pendant les vacances scolaires contre 2856 en 2022.

#### Partie 2 : le budget global des 2 sites

##### 1/ Budget municipal :

Il est de 5040 euros pour les acquisitions des documents soit 1 euro 20 par habitant.

Pour les animations, nous avons dépensé en 2023 : 2862 euros (spectacle d'improvisation, venue d'un illustrateur de jeunesse dans les classes, animations lors des 10 ans de la médiathèque...)

##### 2/ Budget de la Communauté de Communes Bresse et Saône :

Il est de 20 000 euros en acquisition fonds documentaire et 10 000 euros pour les spectacles des 11 médiathèques/bibliothèques du réseau.

Cela représente la somme de 3 970 euros en acquisition livres pour Bâgé-Dommartin.

Grâce à ces 2 subventions, nous avons pu acheter 935 nouveaux documents (746 à Bâgé et 189 à Dommartin) contre 846 en 2022 (659 à Bâgé et 187 à Dommartin).

Les 2 sites possèdent 15137 documents (imprimés, DVD et CD) hors prêts BDP (11568 à Bâgé et 3569 à Dommartin) et 11 abonnements à des revues (9 à Bâgé et 2 à Dommartin).

#### Partie 3 : les lecteurs

En 2023, les lecteurs inscrits étaient de 1089 dont 205 nouveaux à Bâgé (962 en 2022) et 125 dont 31 nouveaux à Dommartin (109 en 2022). En « nouveaux », ce sont soit des nouveaux inscrits soit des réinscriptions.

Nous faisons régulièrement des réinscriptions à la médiathèque (carte supprimée par le logiciel au bout d'un an si la carte n'a pas été utilisée) et de nouvelles inscriptions.

	Bâgé	Dommartin
0 à 14 ans	475	50
15 à 64 ans	506	40
65 ans et plus	108	35
TOTAL :	1089	125

#### Partie 4 : Les bénévoles et les salariées

Ces lieux ne fonctionnent que grâce à l'investissement des salariées et des 39 bénévoles (26 à Bâgé et 13 à Dommartin). Il y a également à la médiathèque un bénévole collégien qui fait des permanences le mercredi après-midi et parfois le samedi matin, une bénévole collégienne qui vient le mercredi après-midi depuis fin d'année 2023. Maëva, bénévole de l'association Gem l'Envol de Bourg en Bresse (association qui accueille des personnes adultes ayant un trouble du spectre autistique, sans trouble sévère du comportement) fait les accueils de classe des maternelles, les bébés lecteurs et la lecture à la crèche et au relais d'assistantes maternelles.

Les bénévoles réalisent les permanences, les accueils de classe, la lecture à la MARPA, mais aussi les échanges auprès de la DLP, la mise en service des ouvrages (équipement, désherbage) ainsi que les animations.

Ils ont effectué 1333 heures (967 h pour Bâgé et 366 h pour Dommartin) en 2023.

Les salariées ont effectué 2517 heures (1607 h pour la responsable et 910 h pour son adjointe).

#### Partie 5 : les animations

Il y a eu 93 animations réalisées en 2023 dont 22 hors les murs contre 70 en 2022.

Ces animations dont l'accès est gratuit ont touché environ 1645 personnes contre 1500 en 2022.

#### Nos projets pour 2024 :

- 4<sup>ème</sup> édition du salon du livre le samedi 23 novembre 2024.
- La continuité de nos animations régulières

#### BILAN :

Les habitants de la commune et les lecteurs font de la médiathèque et de la bibliothèque leur troisième lieu de vie où la culture, le lien social et les échanges sont réellement présents.

L'accessibilité à tous, la gratuité des prêts et des animations permettent une ouverture à la culture pour la population.

Notre public apprécie le large choix de notre fonds ainsi que les animations que nous proposons.

Pour terminer, nous tenons à remercier tout particulièrement M. le Maire et le conseil municipal pour leur confiance et leur soutien.

P TRUCHON demande comment est organisé l'accueil des scolaires.

La salariée lui détaille le planning – 1 fois par mois et par classe : les mardi et vendredi matin à Bâgé-la-Ville et le vendredi matin à Dommartin.

M. le Maire précise que les élèves de Dommartin viennent 2 fois par an à la Médiathèque de Bâgé-la-Ville et la municipalité finance le transport.

Elle en profite pour évoquer le concours Graines de Lecteurs, la balade contée (alternance de chansons et de lectures), les interventions en crèches, le spectacle du réseau, le club jeunes (il permet beaucoup d'échanges entre les ados), bébé lecteurs et Instant histoires.

M. le Maire remercie les agents et tous les bénévoles des deux structures.

## **1 – PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024**

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

M. le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25/01/2024 a été transmis par courriel et joint au document de travail après corrections à l'ensemble des membres de l'Assemblée. Après prise en compte des observations et demandes de rectifications, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le PV de la séance du 25/01/2024.

## **2 – DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire n'a pas pris de décisions par délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire.

#### . Planification et priorisation de nos investissements 2024/2025/2026/2027

M. le Maire reprend les 4 projets évoqués depuis plusieurs mois en conseils municipaux et en commissions. Les chiffres sont encore des estimations.

##### 1 - Aménagement du Corridor :

Pas de chiffre précis mais demande de devis auprès de Polaris (géomètre) pour les relevés topo et la maîtrise d'œuvre.

Le projet pourrait se faire sur 3 ans :

- 2024 (études)
- 2025 (busages et aménagements des trottoirs)
- 2026 (busages et aménagements des trottoirs)

TOTAL APCP : 250 K€ estimés

##### 2 - Traversée de Dommartin :

Le projet pourrait se faire sur 2 ans :

- 2024 (enfouissement télécom/électricité/éclairage)
- 2025 (aménagement des trottoirs)

TOTAL APCP : 575 K€ estimés

Le Syndicat des eaux a programmé les travaux de réhabilitation du réseau début mars.

##### 3 - Pôle communal :

Le coût du projet est un peu à la baisse mais il reste encore des interrogations.

L'offre doit être signée fin 2024.

M. le Maire précise que c'est important pour le budget afin de disposer du reste à réaliser.

Le calendrier est projeté aux élus : les premiers travaux pourraient commencer fin 2024, mais les plus gros débiteront début 2025, pour une livraison du bâtiment historique à la rentrée scolaire 2025.

Retour des offres en 07/2024.

Le projet pourrait se faire sur 2 voire 3 ans.

- 2024 (bâtiments + études + honoraires)
- 2025 (bâtiments + études + honoraires + travaux extérieurs)

TOTAL APCP : 1 883 K€ estimés

##### 4 – ALSH (nouvelle garderie) :

Ce dossier devrait aller plus vite car nous partons d'un terrain vide.

Le projet pourrait se faire sur 3 voire 4 ans :

- 2024 (études, honoraires, VRD)
- 2025 (études, honoraires, VRD)
- 2026 (études, honoraires, VRD + bâtiments)
- 2027 (bâtiments + espaces verts)

TOTAL APCP : 1 759 K€ estimés

R ROZIER propose de signer une nouvelle convention avec l'Agence d'Ingénierie 01 qui prévoirait que les architectes seront choisis sur l'esquisse mais cette prestation est un peu plus chère (20 K€).

Nous attendons aussi des devis de Polaris (géomètre) pour l'étude du réseau d'assainissement car le tout-à-l'égout n'arrive pas au terrain choisi près de l'école maternelle. A la suite de cette étude, M. le Maire souhaite que les travaux d'acheminement soient programmés dès que possible et rappelle qu'il faut être prêt pour ce dossier en raison de la date butoir de fin 2027.

En conclusion, M. le Maire propose de planifier ces 4 projets.

Il passe la parole à P TRUCHON qui explique le planning financier des incidences budgétaires des 4 projets projetés à l'écran.

Il détaille les dépenses et recettes attendues (subventions, FCTVA, autofinancement et emprunt) pour chaque projet.

Il évoque la pérennisation de la dotation rurale de 162 K€.

Pour l'ALSH, il rappelle qu'avant la fin du mandat, il faudra prévoir rapidement ce que la mairie fera des locaux actuels de Bag'Evasion.

M. le Maire dit que la même réflexion devra être faite sur la mairie de Dommartin actuelle car le dernier locataire va partir et la mairie ne sera plus utilisée.

M FERNANDES rappelle aussi qu'il faudra déplacer le Monument aux morts et que cela aura un coût.

R ROZIER remarque qu'en plus il est trop prêt de la route.

M. le Maire souligne que l'emprunt total serait de 1200-1300 K€ maximum. Une simulation de l'endettement de la commune est présentée avec l'intégration d'un emprunt de 1600 K€, montant initialement envisagé.

S'ensuit une discussion sur les taux d'emprunt, les remboursements d'intérêts et de capital et la durée d'emprunt.

N PERRET pose 2 questions : la durée d'emprunt choisie pour les simulations et si une commune peut changer les taux d'emprunt.

P TRUCHON répond 20 ans et qu'il est possible de modifier les taux d'emprunt mais que des banques peuvent y assortir des conditions (frais de dossier, pénalités ...). Lui et JJ BESSON lui font remarquer aussi qu'ils l'ont fait fin 2023 pour l'assainissement.

Les banques sont plutôt frileuses compte tenu de la conjoncture. M. le Maire informe que la Banque du Territoire propose des taux bonifiés sur des projets de rénovations thermiques, des contacts sont en cours.

Pour terminer, M. le Maire remarque qu'il faudra faire un effort sur la fiscalité, afin de conforter le budget de fonctionnement par rapport aux charges financières et au coût de l'énergie. P TRUCHON précise que d'ailleurs pour obtenir des subventions il faut prouver que la commune a fait l'effort sur ce point.

Il informe les élus qu'ils ont fait faire 2 simulations à la Trésorerie pour avoir 80 K€ ou 100 K€ de produit fiscal de plus.

Pour augmenter les taux, la règle est qu'il faut appliquer le même pourcentage d'augmentation en valeur relative aux fonciers bâti et non bâti. Pour la TH, elle s'applique uniquement aux résidences secondaires.

Il souligne que les bases des 2 calculs n'incluent pas l'augmentation de 3.9% (revalorisation des bases d'imposition – loi de finances 2024).

E DIOCHON en conclut que cela fera au final une augmentation de 10% et qu'il faudra assumer cette augmentation et les titres dans la presse locale.

P TRUCHON lui répond que nous n'avons pas augmenté avant et que, du coup, les administrés comprendront mieux cette augmentation au regard des 4 projets à financer.

Plusieurs disent que les administrés regardent ce qu'ils vont payer et pas les taux.

M. le Maire conclut que dès que les nouvelles bases seront connues, il va redemander aux services de la Trésorerie une nouvelle simulation pour un retour de produit fiscal d'au moins de 80 K€.

#### **. Calendrier des demandes de subventions**

- Pacte du territoire avec le Département 2024/2025/2026

Dépôt sur la plateforme du 2 avril au 15 juin 2024

Traversée de Dommartin : dépôt en 2024 ; 30% de 280 000 HT soit 84 000 €. Démarrage des travaux en 2025.

Garderie : dépôt en 2025 ; 15% de 1 000 000 €HT soit 150 000 €. Démarrage des travaux en 2026

- DETR avec l'Etat

Pôle de Dommartin : dépôt en 2024 en avril (APD validé) pour commission de juin/septembre. 150 000/200 000 €

Garderie : dépôt en 2025 avec l'APD 150 000/200 000 €

- FOND VERT avec l'Etat

Pôle de Dommartin : dépôt en 2024 au fil de l'eau dès l'APD validé. 150 000/200 000 €

- CCBS Fond de concours

M. le Maire précise que la Préfète et la Sous-Préfète sont informées que nous allons déposer des dossiers sur la plateforme.

#### **. Calendrier du projet aménagement Balichard**

Comme le PLUi est exécutoire, AIN HABITAT va nous refaire une nouvelle esquisse d'aménagement pour une présentation aux élus, avant de déposer le permis d'aménagement (PA).

Pour les constructions au-dessus de l'ancienne lagune, il y aura des contraintes supplémentaires à prévoir.

En avril, nous allons signer la promesse de vente chez le notaire.

Il faut compter 8 mois maximum pour le PA, mais nous devrions l'avoir avant.

La commercialisation devrait commencer fin 2024 ; il faut que 30% des lots (= 10 maisons) soient vendus pour pouvoir toucher la recette totale. Nous pouvons espérer la percevoir en 09/2025.

#### **. Réunion publique le 27/05/2024 pour la fibre optique**

Cette réunion est organisée par le SIEA. Il n'y aura pas de flyers distribués dans les boîtes aux lettres mais des affiches seront placardées à la mairie, la médiathèque, les commerçants et l'information sera diffusée dans la presse et sur Panneaupocket.

**. 18/02/2024 : Visite de La Préfète au GAEC Manigand à Ecottay à Bâgé-la-Ville** pour rencontrer les associés du GAEC, et maintenir le dialogue avec la FDSEA et les JA01. M. le Maire était présent à cette visite en format informel et sans protocole.

#### **. Contrôle radars**

Un test a été fait Route du Corridor et 93% roulent à la bonne vitesse donc le radar est dissuasif.

En ce moment, il est installé vers la Griffonnière.

Un contrôle routier a été fait et il y a eu une verbalisation.

Les 2 policiers (policier municipal et policier intercommunal) restent peu de temps au même endroit car les gens s'informent (appels de phare et application Waze).

**. Commission communication (MD BUIRET) :**

. Samedi 02/03/2024 à 14h : il y a une dictée à la Médiathèque.

. Commission Communication : ils ont évoqué les 2 bulletins et ils travaillent sur la signalétique des 2 villes (en attente du devis de Signaux Girod).

**. Finances (P TRUCHON) :**

Le DOB est presque terminé mais il manque des informations sur les investissements des commissions.

M. le Maire en profite pour relancer les adjoints pour qu'ils envoient leurs chiffres et prévient qu'un arbitrage sera sans doute nécessaire.

**. CMJ (M FERNANDES) :**

Ils se sont réunis samedi 17/02 matin.

Ils ont réfléchi sur leurs projets : installer des poubelles, remplacer les filets du City Stade sur la commune de Dommartin, réfection des tables de ping-pong des 2 villes et le verger partagé de Dommartin. Sur ce dernier point, R ROZIER lui dit de se coordonner avec Dimitri et Benoit qui ont déjà entamé la réflexion avec une association.

M. le Maire lui demande de refaire la matinée de nettoyage des déchets.

**. Jumelage (AL SOCQUET) :**

Le voyage du 10 au 12/05/2024 à Bald Waldsee est confirmé.

La vente de choucroute a rapporté +2000 € et il reste des caisses de bière à vendre (30€ l'unité).

Elle évoque la fête du Lac en 07/2024 et demandent à ceux qui sont intéressés pour y aller de se signaler auprès du Comité de Jumelage.

**. Bâtiments (R ROZIER) :**

Il souhaite faire 3 dépenses : adoucisseurs 977 €, moteur de la hotte de la cuisine de Dommartin 4065€ et réparation du mur de la mairie de Dommartin 1140 €

**. Scolaire (A DONGUY) :**

- Le 05/2/2024, elle a rencontré la directrice de l'école de Dommartin avec M. le Maire pour le projet : « Notre école, faisons-la ensemble ». La directrice de l'école a défini des priorités et l'axe principal choisi est le bien-être des enfants (= les aider à évoluer à leur rythme en ayant accès à tous les apprentissages de l'école).

Elle souhaite agencer les classes flexibles avec du mobilier différent (assises ballons, tables rondes pour la coopération) avec des petits pôles, créer un coin lecture, un coin informatique.

Les demandes ne sont pas plafonnées et les enveloppes sont débloquées au fur et à mesure. C'est une subvention à 100%.

Il faudra remplir le formulaire sur la plateforme en avril et la mairie sert d'intermédiaire au niveau financier.

Les achats pourront se faire en lien avec l'évolution des travaux.

Elle aura besoin de factures prouvant les investissements de la mairie dans l'école.

- Commission scolaire : beaucoup de demandes des enseignants et du personnel qui sont justifiées et qui ont toutes reçues un avis favorable

- Réunion PEDT : très bonne réunion avec beaucoup de participants pour vérifier l'état d'avancement des axes. M. le Maire confirme.

**. Social (I MERONI) :**

- Les invitations pour le repas des anciens de Bâgé-la-Ville seront envoyées demain ; pour Dommartin, ce sera plus tard.

- Elle a demandé à un nouveau fournisseur pour le repas.

- DOB du CCAS le 12/03

- Demandes de subventions : . CCAS : 5 dossiers complets et 2 non complets

. Mairie : 3 dossiers complets et 3 non complets

**. Assainissement (JJ BESSON) :**

- Réunion le matin même avec SAFEGE et POLEN/SOCAFL : ils ont regardé la programmation des travaux

Le 15/04/2024, SOCAFL commencerait par la route de Cour jusqu'au local technique (après la fête des Conscrits) et POLEN n'interviendra qu'en mai car les nappes sont encore hautes avant.

- DOB SIVU : la contribution passe de 8.5€ à 10€/habitant et les travaux de la caserne sont en cours.

- DOB SIVOS : la contribution reste à 19€/habitant.

Il remercie les élus présents.

**. Voirie (E DIOCHON) :**

- Les agents du Service Technique ont fait les lagunes.


- En gros investissements, M. le Maire et lui évoquent le camion du ST et la voiture de la PM ; quid du délai.

- Information Communauté de Communes :

○ Le barrage des Aiguilles à Pont-de-Vaux et la digue de Saint-Bénigne vont être réhabilités.

○ Plusieurs réunions pour la prise de compétence de l'assainissement ont eu lieu.

La séance est levée à 23h.

Nom Prénom	Signature
BERNIGAUD Christian	
MERCIER Michel	